

**Nouvelles perspectives en sciences sociales**  
Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles



*L'Économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Marie J. Bouchard (dir.), préface de Riccardo Petrella, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2011

Omer Chouinard

Volume 8, Number 2, May 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016478ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016478ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Chouinard, O. (2013). Review of [*L'Économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Marie J. Bouchard (dir.), préface de Riccardo Petrella, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2011]. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 8(2), 219–222.  
<https://doi.org/10.7202/1016478ar>

Tous droits réservés © Prise de parole, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## **L'Économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec**

Marie J. Bouchard (dir.), préface de Riccardo Petrella, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2011.

**PAR OMER CHOUINARD**

Université de Moncton, Moncton

L'ouvrage sous la direction de Marie J. Bouchard fait le point de façon magistrale sur l'essor de l'économie sociale au Québec. Les contributions sont variées et des chercheurs aguerris font le point sur neuf thèmes importants de l'économie sociale québécoise que nous allons passer en revue de façon succincte. D'entrée de jeu, l'auteure voit la contribution de l'économie sociale comme « un laboratoire d'innovations sociales où se dessineraient les plans d'une économie fondée sur les besoins des personnes et des collectivités, et qui associe les individus aux décisions qui les concernent » (p. 1). Plus précisément, l'auteure nous montre que l'économie sociale se caractérise par l'enchaînement de l'économie dans le social. « La nécessité (répondre à un besoin important non comblé) et l'appartenance à un groupe social soudé par une identité collective ou un destin commun sont généralement les deux conditions d'émergence et de développement des organisations d'économie sociale » (p. 2). Ainsi l'économie sociale se définit-elle généralement comme une organisation socioéconomique qui a pour objectif de générer une richesse collective plutôt que de viser le rendement financier pour les particuliers. Ceci étant dit, il y a une particularité québécoise de l'économie sociale qui a été établie par le Groupe de travail sur l'économie sociale en 1996. Dans le cadre de cet ouvrage, l'auteure nous précise que la définition retenue au Québec couvre « un champ à la fois plus large dans le champ des entreprises – en incluant les coopératives et les mutuelles –, et plus restreint dans

le champ de la société civile – en ne retenant que les organisations productrices de biens ou de services économiques à finalité sociale » (p. 4).

Qui plus est, souligne l'auteure, l'économie sociale serait porteuse d'innovations sociales pour au moins quatre raisons : i) « parce qu'elle émerge pour répondre à des aspirations et à des besoins collectifs, souvent dans des secteurs d'activité nouveaux ou peu développés, en proposant de nouvelles manières de faire qui correspondent à des valeurs d'équité, d'égalité et de justice sociale; ii)...qu'elle résulte d'un entrepreneuriat social et collectif animé par des objectifs autres que les bénéfices pécuniaires personnels; iii)...qu'elle tend à répondre à des demandes et à des attentes sociales qui sont non comblées...; iv)...qu'elle a la capacité de pallier à l'économie de marché pour combler les failles du marché ainsi que de remédier à l'insuffisance publique, voire la devancer dans la production de biens publics ou de biens de confiance » (p. 7).

La préface de Ricardo Pétrella montre que l'économie sociale nous suggère des pistes « pour développer des formes alternatives de production, de consommation et de distribution moins prédatrices par rapport aux humains et aux ressources de la nature » (p. 12). Dans le premier chapitre, Benoit Lévesque passe en revue les étapes qui ont conduit à la reconnaissance de l'économie sociale et de la particularité du modèle québécois plus proche du modèle européen. Au chapitre deux, Jean-Marc Fontan met en évidence l'importance de la recherche partenariale en économie sociale; l'auteur nous invite à considérer les milieux de pratique comme des participants actifs à la recherche, et donc à co-construire à toutes les étapes du projet de recherche.

Quant à Luc Dancause et Richard Morin, ils nous mettent en garde, au chapitre trois, contre les dérives des interventions partenariales avec l'État. Pour surmonter les risques d'instrumentalisation, les auteurs nous incitent à travailler à influencer l'élaboration de politiques publiques en vue de l'intérêt général. À propos de la conception des politiques publiques, Yves Vaillancourt et Philippe Leclerc mettent en valeur, au chapitre

quatre, la co-construction avec les milieux de pratique dans l'orientation des politiques de logement social communautaire en illustrant les retombées dans l'évolution des services et des programmes dans ce domaine sur les vingt dernières années.

En ce qui concerne le développement local, Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay nous font part au chapitre cinq de la visée collective de l'économie sociale qui a davantage de chance d'être durable et démocratique. Les expériences de développement local en économie sociale sont plus proches du citoyen et prennent du sens parce qu'elles reposent sur l'identité et l'appartenance territoriale. Cette appartenance au milieu légitime davantage les interventions et contribue à générer une culture de responsabilité en suscitant la participation citoyenne. Qui plus est, ces expériences, par leur ouverture hors de la communauté, connectent le local avec le global. Pour illustrer leurs propos, les auteurs s'appuient sur trois études de cas : le Technopôle Angus, le village Saint-Camille et la municipalité Sacré-Cœur. D'abord le Technopôle Angus, initiative de logements et de services ancrée dans le milieu communautaire à Rosemont, dans la ville de Montréal, ensuite le village de Saint-Camille, dans le bassin versant de la rivière Nicolet, servent d'initiatives de développement ancré dans l'économie sociale et mettent en perspective le rapport du rural à l'urbain. Étant donné sa proximité à la ville de Sherbrooke (30 km), le village (qui compte 500 habitants) a développé des incitatifs « au moyen de fermettes » pour que des familles s'y installent. Enfin, est traité le cas de la municipalité de Sacré-Cœur au Saguenay, qui compte 2 000 habitants et qui a réussi à renforcer l'industrie forestière de la communauté, ce qui a permis d'attirer des travailleurs et de développer des services de proximité aux citoyens, assurant ainsi la vitalité de la communauté.

Marie-France Turcotte et Corinne Gendron nous montrent au chapitre six comment l'économie sociale et le développement durable se rejoignent. Pour ces auteures les concepts d'autonomie, les modes alternatifs de satisfaction des besoins sociaux de même que l'importance de l'intérêt général dans les interventions sont

autant de terreaux fertiles qui permettent l'épanouissement de l'économie sociale et du développement durable.

Yvan Comeau, au chapitre sept, nous montre pour sa part comment les conditions de travail en économie sociale peuvent permettre, entre autres, une meilleure inclusion des travailleurs dans le processus de décision ainsi qu'un meilleur accès des travailleurs de l'économie sociale aux régimes d'assurances et de retraite. Louis Jolin, au chapitre huit, nous fait état de la complexité du statut juridique des associations d'économie sociale. En effet, selon l'auteur, l'association nécessite des règles afin de respecter non seulement les droits des membres, mais aussi la gouvernance démocratique du fondement associatif.

Enfin, au chapitre neuf, Gilles Bourque, Marguerite Mendell et Ralph Rouzier relatent à la fois l'historique du financement de l'économie sociale au Québec ainsi que de ses enjeux et des défis pour l'avenir.

Il importe de souligner que les expériences rapportées dans cet ouvrage mettent l'accent sur la connexion de l'économie aux besoins humains et sociaux. Ces diverses expériences d'économie sociale en milieux de pratique constituent autant d'innovations sociales que Marie J. Bouchard qualifie « de bulles d'oxygène ». Ainsi l'économie sociale, pour paraphraser Riccardo Pétrella, qui a grandi en « complémentarité avec l'économie dominante » est affectée par la crise du système mondial. Cependant, nous dit Pétrella, la crise du système mondial actuel « fait ressortir les possibilités et les potentialités à moyen et à long terme inhérentes aux formes d'économie sociale structurellement et clairement alternatives aux formes dominantes de l'économie mondiale actuelle » (p. VIII).